



Rosières
près Troyes

République Française
Département de l'Aube

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 18 MAI 2026

Nombre de Membres : 27	
Membres en exercice	27
Présents	20
Votants	26
Quorum	14

Date de convocation : 11 mai 2026
Affichage de la convocation : 11 mai 2026
Délibération 2026-05-052
Secrétaire de séance : Chris MANIERI-BIGORGNE
Rapporteur : Rémi DAUPHIN

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Arnaud RAYMOND**, Maire.

Présents :

M. Arnaud RAYMOND, Mme Elodie KACZMAREK, M. Michel OUDIN, Mme Catherine BLUM, M. Jean-Marie BAILLY, M. Daniel GAC, Mme Annie CHARITÉ-BRANGBOUR, Mme Marlène GAURIER, M. Jean-Francis MILLEY, M. Francis PERRIN, M. Rémi DAUPHIN, M. Pascal VIEVILLE, M. Jean-Bernard RICHARD, Mme Caroline HECKLY, Mme Malika HADDOU, M. Ioan Cristian NACU, Mme Cécile RIGAUD, Mme Aurélie BROYON, M. Anthony PARIS, M. Chris MANIERI-BIGORGNE, conseillers municipaux,

Absente :

Mme Natacha VAIRELLES

Absents excusés :

M. Raphaël GELARD – mandataire – Mme Malika HADDOU
Mme Françoise POINSENOT – mandataire – M. Daniel GAC
Mme Stéphanie JONIAUX – mandataire – M. Francis PERRIN
Mme Valérie RUINET – mandataire – Mme Marlène GAURIER
M. Bruno MAYEUR – mandataire – M. Michel OUDIN
Mme Emilie FIN – mandataire – M. Anthony PARIS

formant la majorité des membres en exercice.

Mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune de Rosières-près-Troyes

La Commune de Rosières-près-Troyes dispose actuellement de quatre caméras implantées principalement aux abords de la mairie et reliées au Centre de Supervision Urbain de l'agglomération troyenne.

Par délibération 2026-03-009 du 2 mars 2026, une extension du dispositif a été approuvée, et les dépenses liées inscrites au budget primitif 2026, adopté le 27 avril dernier.

Les emplacements déterminés lors de la séance du 2 mars 2026 concernaient les secteurs ci-dessous :

- Carrefour Parmentier / rue de la Liberté / rue Deheurles / rue de l'Égalité,
- Rue Victor Hugo,
- Rue Jules Ferry.

Toutefois, après échanges avec le Référent sûreté de la Police Nationale, et pour donner suite à la transmission de son diagnostic de vidéoprotection, il apparaît opportun de redéfinir les secteurs choisis comme ci-dessous :

- Route de Saint Léger,
- Rue Victor Hugo,
- Rue Pasteur / Pont surplombant la rocade.

L'ensemble du Conseil municipal décide :

- **D'ADOPTER** la modification des secteurs choisis pour l'implantation de l'extension du système de vidéoprotection,
- **D'AUTORISER** le CSU (Centre de Supervision Urbain) à traiter les images collectées,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

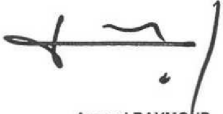
Résultat du vote :

Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Rosières-près-Troyes,
Pour extrait conforme,
Le 19 mai 2026,

Le Maire,
Arnaud RAYMOND,



Arnaud RAYMOND

Arnaud RAYMOND
2026.05.21 09:28:51 +0200
Ref:11035949-16639351-1-D
Signature numérique
Le Maire